

Lettre de Romano Prodi à Bertie Ahern (Bruxelles, 24 mars 2004)

Légende: Le 24 mars 2004, à la veille du Conseil européen de Bruxelles des 25 et 26 mars et sous l'effet des attentats terroristes de Madrid, Romano Prodi, président de la Commission européenne, adresse à Bertie Ahern, président en exercice du Conseil de l'Union européenne, une lettre dans laquelle il insiste sur la nécessité pour l'UE de se doter d'une Constitution pour renforcer les liens entre ses peuples.

Source: Prodi, Romano, Lettre aux Chefs d'État et de Gouvernement. [EN LIGNE]. [Bruxelles]: Commission européenne, [10.05.2005]. Disponible sur

http://www.europa.eu.int/comm/archives/commission_1999_2004/prodi/speeches/20040324_fr.htm.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_romano_prodi_a_bertie_ahern_bruelles_24_mars_2004-fr-a3fb7ef0-ad03-46a5-9fd3-6c596184c6cd.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre de Romano Prodi à Bertie Ahern (Bruxelles, 24 mars 2004)

Une fois encore, le Conseil européen se réunit dans un contexte politique difficile et incertain, qui voit les Européens se tourner vers l'Union en quête d'une réponse aux défis actuels et futurs. Les attentats terroristes qui ont frappé l'Espagne, et avec elle toute l'Europe, placent le Conseil européen qui se réunit cette semaine face à la nécessité de formuler une réponse politique forte et claire.

En cette heure, nos concitoyens s'attendent à ce que l'Union et nos démocraties assument leurs responsabilités et réagissent à la menace terroriste avec cohésion, détermination et fermeté.

Je souhaite donc que, lors notre prochaine rencontre, nous affirmions avec décision notre projet politique, nos valeurs démocratiques et notre volonté d'unité et de progrès pour l'Europe. Tel est le sens politique profond de la déclaration que l'Union et les États membres vont adresser au monde et aux citoyens européens. Il s'agit d'un choix important, par lequel nous devons renforcer notre action commune à l'avenir.

Nous ne pouvons cependant pas nous contenter de déclarations. La Commission a présenté de nombreuses propositions pour combattre le terrorisme, qui, souvent, bien qu'adoptées formellement, n'ont pas été appliquées par les États membres. Il faut joindre les actes à la parole, et il est fondamental que les États membres se mobilisent autour de cette priorité absolue. Cet agenda politique doit être suivi, parce qu'il reste encore beaucoup à faire pour intensifier la coopération entre les États membres, pour améliorer l'échange d'informations et pour frapper le terrorisme en son coeur financier. Pour être efficace dans le temps, notre action ne peut cependant pas avoir pour seul objet le renforcement de la sécurité.

Face au terrorisme, aux conflits, aux menaces pour la paix, l'Europe doit savoir regarder plus avant et proposer des actions pouvant donner confiance à ses citoyens et à tous ceux - peuples et États - qui se tournent vers elle avec espoir. Espoir de sécurité, certes, mais aussi espoir de développement et de liberté.

C'est pourquoi la décision d'adopter à bref délai la Constitution européenne constituerait un message fort et politiquement saillant. Après les événements de Madrid, il est devenu plus difficile encore d'expliquer pourquoi les États membres hésitent à se doter d'un pacte solide, sur lequel pourront être construits notre futur ainsi que les instruments d'une coopération plus efficaces. Un accord sur le Traité constitutionnel montrera notre détermination et sera accueilli positivement par nos concitoyens. La Présidence a effectué un travail de préparation patient et avisé, que nous soutenons pleinement dans l'espoir d'un accord rapide, si possible avant les élections européennes. C'est d'une volonté politique renouvelée que nous avons besoin, bien plus que de nouveaux textes. Permettez-moi de rappeler très clairement que l'enjeu consiste à nous doter des moyens réglementaires de décider mieux et plus vite, et de ne pas compliquer encore la situation par rapport aux règles en vigueur.

La détermination de l'Union à bâtir un climat de confiance doit aussi se manifester sur un autre plan, qui touche de près les Européens dans leur vie quotidienne et dans leurs attentes: celui de la croissance durable et de l'emploi, thème central du Conseil européen de printemps. Les citoyens et les entreprises attendent des résultats concrets permettant à l'Union de devenir plus compétitive, de croître à un rythme soutenu et de créer de l'emploi. À ces attentes aussi, nous devons donner une réponse forte, fondée sur une stratégie et des objectifs communs.

Dans le rapport présenté par la Commission en janvier dernier, j'ai indiqué les priorités qui me paraissent essentielles pour favoriser le retour de la croissance dans l'Union élargie. Les débats au sein du Conseil et les diverses contributions des États membres font apparaître un large consensus sur l'analyse de la Commission, ainsi qu'un accord sur les objectifs et les moyens de les réaliser.

L'honnêteté commande cependant d'admettre que le processus de réforme s'est ralenti et que l'Union et les États membres traduisent avec une lenteur extrême ces objectifs en décisions concrètes. Ainsi, en dépit des progrès observés dans nombre de domaines, je déplore de constater que, par exemple, il n'y a toujours pas d'accord sur le brevet communautaire. Plus généralement, nous devons nous efforcer de créer un milieu compétitif et stimulant pour la recherche et les chercheurs européens, de renforcer l'excellence scientifique

européenne et d'augmenter la visibilité et l'attrait de l'Europe aux yeux de l'élite scientifique mondiale. L'Union peut et doit soutenir cet effort et la Commission a présenté des propositions précises dans ce sens pour les années à venir. Tel est le projet politique de l'Union élargie, qui vise à redonner cohérence, crédibilité et substance au processus de Lisbonne.

De grands efforts restent encore à faire pour que la croissance produise de l'emploi et atténue les dégâts de l'exclusion sociale produite par les niveaux actuels du chômage. Sur ce point aussi, nous devons faire preuve de solidarité et de clairvoyance, en ouvrant nos marchés aux travailleurs des nouveaux États membres. Cela serait conforme à l'intérêt général comme aux principes qui fondent notre Union.

Le contrôle intermédiaire de la stratégie de Lisbonne, prévu pour 2005, devrait nous permettre de mieux structurer nos objectifs et nos instruments et de construire ensemble une stratégie plus solide, adaptée à toutes les parties intéressées, en vue de combler le fossé qui sépare nos déclarations de principes solennelles de nos actions et de nos résultats. Une feuille de route concrète est nécessaire.

La Commission a proposé un projet politique précis pour les années à venir (2007-2013). Dans le débat qui va s'ouvrir entre les États membres et le Parlement européen, je souhaite que l'Union prouve également qu'elle est à la hauteur des nombreux défis qui nous attendent et qu'elle est en mesure de donner aux Européens confiance pour le futur.

La Commission soutient et continuera de soutenir sans réserve la Présidence irlandaise dans l'excellent et difficile travail qu'elle réalise dans tous les domaines.

Romano PRODI